

Apprendre au Cnam change votre vie

le cnam Paris

Inscriptions 2021/2022

Nos formations en

aménagement de l'urbanisme et collectivités territoriales

du niveau bac+2 à bac+8

L'action publique et les services aux collectivités représentent un véritable gisement d'emploi. Les métiers de l'aménagement, de l'urbanisme et des collectivités territoriales participent au quotidien des habitants d'une ville, d'un département, d'une région en termes d'habitat, d'accessibilité, d'environnement, d'espaces verts. La décentralisation croissante fait des collectivités territoriales un véritable gisement d'emploi, dans près de 300 métiers.

Que vous souhaitiez devenir **agent de développement local, développeur urbain, responsable environnement, cadre financier en collectivité territoriale ou chef de projet en développement local... le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) vous propose** une offre de formation adaptée à votre projet professionnel et à votre situation personnelle.

Le Cnam s'adapte à la situation de chacun

Ouverte aux salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants... cette offre de formation vous permet d'approfondir vos connaissances, de développer de nouvelles compétences ou d'acquérir un diplôme.
À finalité professionnelle marquée, nos formations débouchent sur des diplômes d'enseignement supérieur reconnus du niveau bac+2 à bac+8, ou des certificats ciblés sur des compétences bien identifiées.

Le Cnam vous propose des modalités de formation compatibles avec votre activité professionnelle : cours du soir et du samedi, cours groupés en journée, formation ouverte et à distance (Foad) avec tutorat, contrats d'apprentissage et de professionnalisation... L'organisation des formations en unités d'enseignement (UE) capitalisables vous permet en outre de bâtir un parcours modulaire et individualisé, diplômant ou non, et de progresser à votre rythme.

Le Cnam, acteur de votre réussite

Pour vous aider à réussir, le Cnam s'appuie sur un corps professoral de qualité, issu du monde académique comme du monde professionnel et adapte ses cursus en association avec les acteurs sociaux-économiques pour répondre avec réactivité aux besoins réels des entreprises.

Enfin, le Cnam vous propose un accompagnement personnalisé, de l'inscription jusqu'à la recherche d'un emploi, grâce à une offre de services diversifiée et adaptée à votre situation personnelle : accueil, information, devis, conseil individuel à l'orientation, mise à niveau, validation des acquis de l'expérience, bilan de compétence, bibliothèques et centres de documentation spécialisés...

Le Cnam vous informe, vous accompagne et vous conseille.

La fabrique des compétences

Du lundi au vendredi : 13h30 – 18h30

292 rue Saint-Martin, Paris 3e - Accès 17

www.cnam-paris.fr

01 40 27 23 30 (de 10h à 12h et de 14h à 18h)

contact_paris@lecnam.net

le cnam

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Aménagement de l'urbanisme et collectivités territoriales

Retrouvez toute notre offre sur www.cnam-paris.fr...

Nos formations diplômantes

Accès bac+2

Licence professionnelle

LP10401A	Développement de projets de territoires parcours Responsable de projets urbains, environnementaux et territoriaux

Accès bac+3

Master

MR10501A	Urbanisme et aménagement parcours Aménagement, villes et territoires
MR12103A	Management de la construction durable et des écoquartiers
MR12104A	Gestion de l'environnement Organisation et transition vers un développement durable

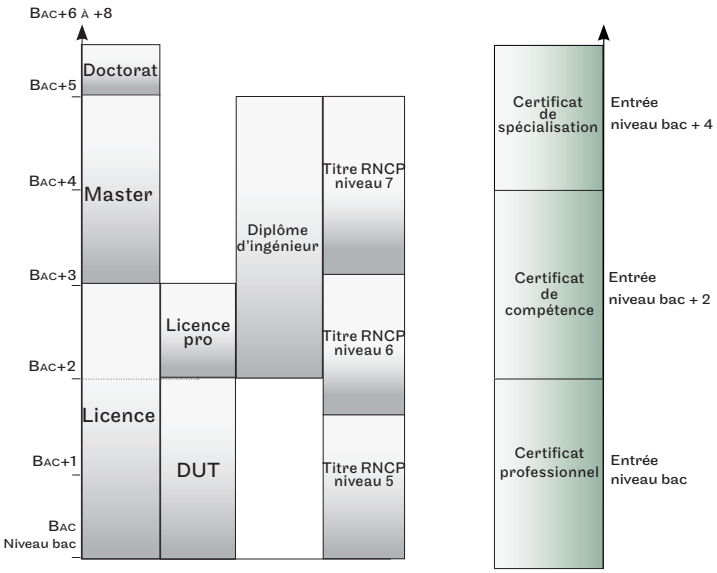
Accès bac+5

Doctorat

DOC4100A	Architecture, urbanisme, environnement

Nos formations diplômantes

par niveau



Nos certifications d'établissement

Certificat de compétence

CC2000A	Gestion des services publics territoriaux en France et en Europe
CC13400A	Management de la ville intelligente et durable
CC15300A	Management intermédiaire et de proximité des collectivités territoriales et de leurs établissements

Certificat de spécialisation

CS1000A	Gestion comptable et financière des collectivités territoriales
CS6800A	Innovation publique dans les territoires : politiques et management

www.cnam-paris.fr



Glossaire

• **Le LMD**, cursus universitaire français, articulé autour de trois diplômes nationaux : la licence (6 semestres), le master (4 semestres) et le doctorat ;

• **Le titre professionnel** inscrit au Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP), sanctionne trois niveaux de compétences (III : technicien supérieur, II : cadre opérationnel, I : cadre supérieur) dans des spécialités reconnues par l'État ;

• **Le diplôme d'établissement** (bachelor, magister, mastère spécialisé, MBA...) sanctionne une formation de niveau bac+2 à bac+5, selon des conditions d'accès et modes d'organisation spécifiques ;

• **Le certificat professionnel,** formation courte (environ 300 h) accessible au niveau bac. Il constitue une première étape vers un diplôme de niveau bac+2 ;

• **Le certificat de compétence,** formation courte (environ 300 h) accessible au niveau bac+2. Il atteste de connaissances approfondies dans un champ professionnel ciblé et peut s'insérer dans un cursus diplômant de niveau bac+3/4 ;

• **Le certificat de spécialisation,** formation courte (environ 300 h) accessible au niveau bac+4. Il atteste de connaissances spécialisées dans un champ professionnel ciblé et peut s'insérer dans un cursus diplômant de niveau bac+5.

Pour en savoir plus :

territoires.cnam.fr

intec.cnam.fr

Dircom Cnam - BP - © Getty Images + CCP/Pôle-Dev-Innov/service-com/Février 2022